



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Comité régional d'orientation de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

**Bilan 2023 et perspectives 2024
Des opérations exemplaires à découvrir**

12 février 2024

L'ADEME NOUVELLE-AQUITAINE, ACTEUR MAJEUR POUR DÉCLINER LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Notre raison d'être : accompagner les transitions écologique, énergétique, économique, sociétale des territoires, des collectivités et des entreprises pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

❖ Les 3 thématiques d'intervention de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

1. Transition énergétique

- Chaleur renouvelable
- Efficacité énergétique dans l'industrie
- Forêt résiliente
- Bâtiment durable
- Énergies renouvelables électriques
- Nouvelles énergies (hydrogène...)

2. Économie circulaire

- Nouveaux modes de production et de consommation
- Prévention de la production de déchets
- Valorisation matière et énergétique
- Alimentation durable
- Recherche Développement Innovation

3. Territoires durables

- Soutien aux territoires – *Territoires engagés pour la transition écologique*
- Adaptation au changement climatique
- Développement des mobilités sobres, actives et décarbonées
- Mobilisation des élus – *Réseau Élus pour agir*
- Reconversion des friches industrielles
- Tourisme durable
- Prospective, pour une neutralité carbone en 2050

❖ Les 5 objectifs stratégiques de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

1. Accompagner les porteurs, généraliser les bonnes pratiques
2. Mobiliser les cibles (collectivités et entreprises), structurer les partenariats
3. Contribuer à l'expertise collective
4. Innover et préparer l'avenir de la transition écologique en Nouvelle-Aquitaine
5. Rester à l'écoute de notre environnement (collectivités, État, communauté éducative, associations et relais territoriaux, monde de la recherche, citoyens, entreprises)

❖ Les chiffres clés de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

- 56 collaborateurs
- 3 antennes ancrées dans les territoires (Bordeaux, Limoges, Poitiers)
- 5 pôles d'activités (Transition énergétique, Économie circulaire, Territoires durables & activités transversales, Gestion & soutien, Communication & Formation)
- 243 801 010 € de budget en 2023

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52



« Depuis ma prise de poste en 2023, la planification écologique est une priorité forte de l'action de l'État en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est d'ancrer cette nécessaire transition dans les territoires tout en renforçant l'activité économique et l'emploi. Avec des dispositifs massifs, en premier lieu le Fonds Vert, et des partenariats étroits avec les collectivités locales, en premier lieu la Région, la territorialisation de la planification écologique a été lancée.

Si l'ensemble des services déconcentrés de l'État est concerné et mobilisé, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine joue un rôle central d'animation, d'accompagnement et de soutien en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire. Je suis heureux de constater que son expertise est reconnue et appréciée, et suis certain que les moyens renforcés que nous lui confions permettront de faire émerger de nouveaux et beaux projets. »



Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine



« Les moyens engagés par l'ADEME pour accompagner la transition écologique des acteurs publics et privés de Nouvelle-Aquitaine ont été renforcés massivement ces dernières années. En 2023, nous constatons que tous les territoires, toutes les filières, tous les secteurs d'activité sont désormais engagés pour mettre en œuvre des actions en faveur de la transition écologique.

En 2024, notre ambition sera d'accélérer leurs investissements, d'identifier et de soutenir les innovations et les expérimentations, de les orienter vers les solutions les plus adaptées à leurs besoins. Nous nous appuyons pour cela sur un réseau de partenaires régionaux locaux essentiels pour atteindre la neutralité carbone en 2050. »



Mathieu Anglade, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine



Pour en savoir plus : www.ademe.fr/direction-regionale/nouvelle-aquitaine/

Contact Presse :

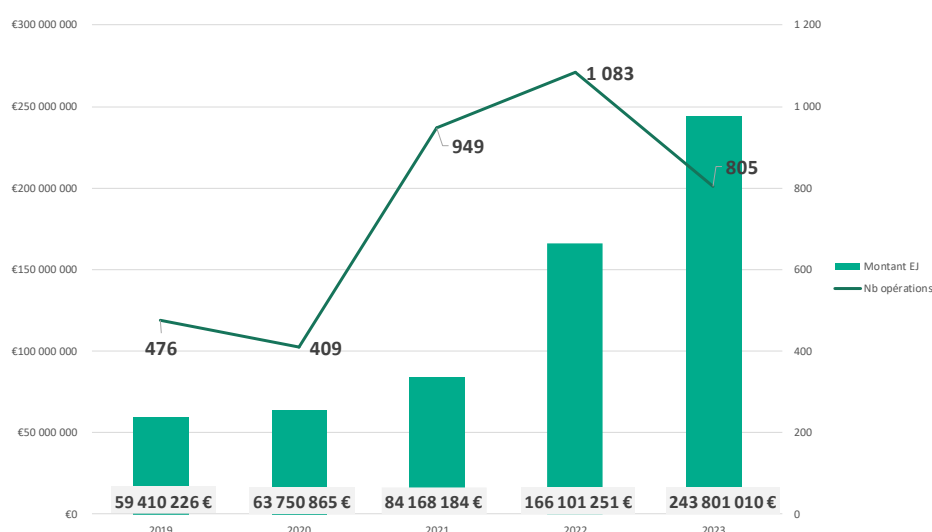
Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girond.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

2023, ANNÉE RECORD POUR L'ADEME NOUVELLE-AQUAINE

En 2023, l'action de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine a atteint un nouveau niveau record !

- 805 projets soutenus financièrement
- 240 millions € d'engagements
- 1,198 milliard € d'investissements accompagnés
soit 1 € d'aide ADEME => 4,9 € investis

Evolution des volumes financiers de 2019 à 2023



France 2030 en Nouvelle-Aquitaine : bilan

Stratégie	Total			Lauréat		Contractualisé	
	Nb	Coût Total	Aide	Nb	Aide proposée	Nb	Aide accordée
Bois-Forêt	82	693 534 288€	79 833 457€	1	413 544	4	3 691 498
Décarbonation de l'industrie	41	111 558 905€	35 933 112€	3	2 045 117	20	6 906 030
Décarbonation des mobilités	6	49 928 160€	16 493 814€	-	-	5	16 493 813
Eau	2	2 564 392€	1 419 843€	-	-	-	-
Hydrogène décarboné	13	138 208 998€	74 721 300€	-	-	4	8 278 051
Numérique	4	2 686 080€	1 809 537€	-	-	-	-
Produits biosourcés et Carburants durables	6	34 801 261€	4 960 152€	-	-	2	663 936
Recyclabilité	1	71 088 772€	14 000 000€	1	14 000 000	-	-
Technologies Avancées des Systèmes	2	76 663 198€	10 392 500€	1	10 000 000	1	392 500
Ville Durable et Bâtiment Innovant	27	224 608 466€	21 914 377€	2	763 879	9	17 908 597
Total	184	1 405 642 520€	261 478 092€	8	27 222 540	45	54 334 425

Contact Presse :

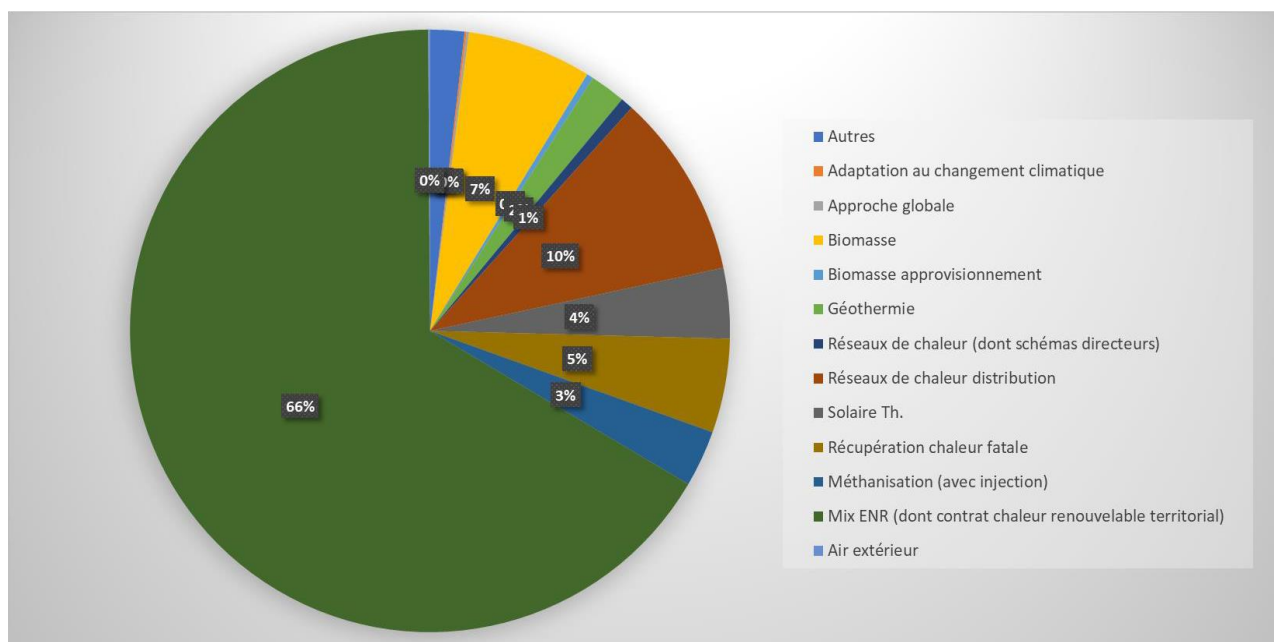
Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girondedev.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52



FOCUS SUR LE FONDS CHALEUR

Aujourd'hui, la chaleur domestique et industrielle représente **plus de 40% des consommations globales d'énergie finale en France**. Or il est possible de produire une chaleur renouvelable en utilisant le **bois**, le **soleil** (solaire thermique), la **géothermie** ou encore la récupération de la **chaleur fatale**, puis de la distribuer grâce à un **réseau de chaleur**.

Engagements Fonds Chaleur



Pour en savoir plus :

- ✓ <https://fondschaleur.ademe.fr>
- ✓ <https://librairie.ademe.fr/cadic/8185/tout-savoir-fonds-chaleur-012084.pdf>



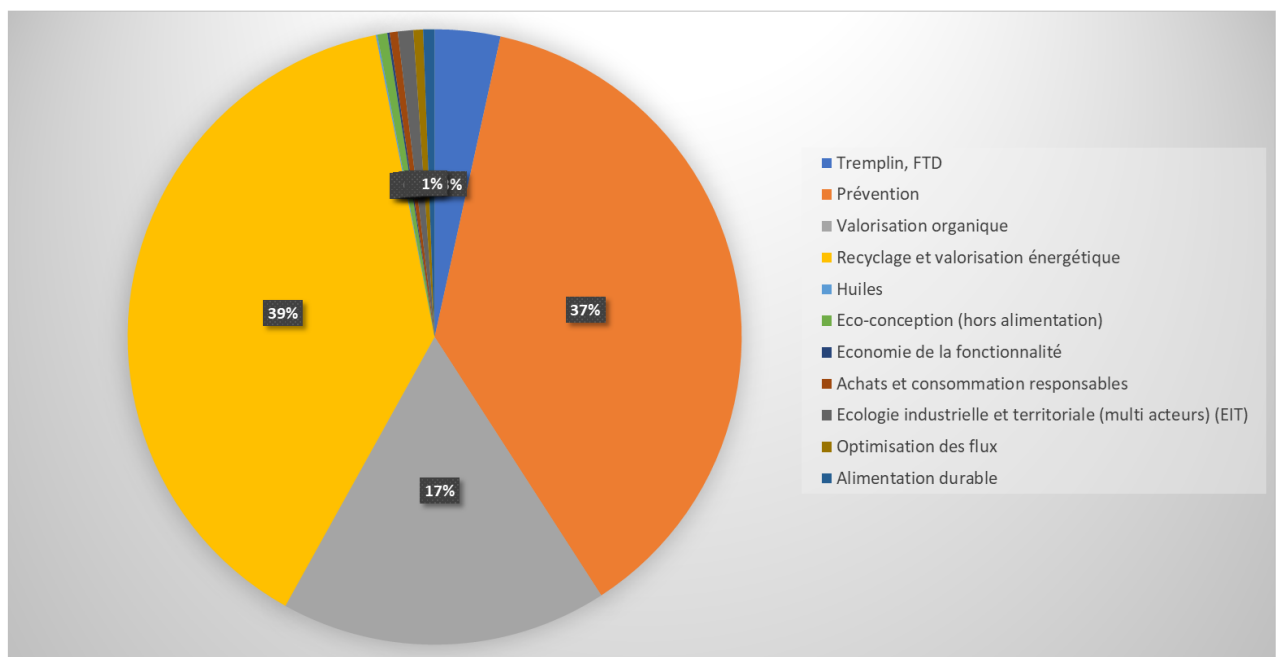
FOCUS SUR LE FONDS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

Opéré par l'ADEME pour le compte de l'État, le Fonds Économie circulaire soutient la mise en œuvre de la politique déchets et économie circulaire en France. Il s'agit d'accompagner les collectivités locales et d'orienter le comportement des acteurs par l'investissement dans des installations de tri, de recyclage et de valorisation ainsi que des actions de prévention.

Engagements Fonds Economie Circulaire



👉 Pour en savoir plus : <https://bit.ly/4br2NLD>

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girondedev.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

2024, PERSPECTIVES ET NOUVEAUTÉS DE L'ADEME NOUVELLE-AQUITAINE

❖ Transition énergétique

- En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine développe son expertise et ses soutiens en faveur de la **forêt résiliente**, en particulier pour observer et suivre la ressource.

Contact : jeremy.gloaguen@ademe.fr

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/forets-filieres-bois#:~:text=Renouveler%20les%20for%C3%AAts%20et%20renforcer,un%20contexte%20de%20changement%20climatique>.

- En 2024, avec notre partenaire ATEE, le **programme PACTE Industrie** s'étend en proposant une gamme complète de formations et d'accompagnements (études, coachings) afin d'aider les industriels à structurer leurs démarches puis à choisir les actions et les investissements à engager.

Contact : sophie.pevergne@ademe.fr

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/pacte-industrie#:~:text=PACTE%20Industrie%20est%20porté%20par,en%20faveur%20de%20la%20décarbonation>

- En 2024, la chaleur renouvelable se diversifie et promeut l'utilisation de la **géothermie de minime surface**, une technologie adaptée aux contraintes et atouts de la Nouvelle-Aquitaine qui a été désignée région référente sur ce sujet.

Contact : samuel.ardon@ademe.fr

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/amenager-territoire/energies-renouvelables-sobriete/geothermie-de-surface>



Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

❖ Économie circulaire

- En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine soutient les **Territoires d'Industrie en Transition écologique**, un axe prioritaire du Fonds Vert doté de 100 millions € au niveau national.

Contact : sean.coq@ademe.fr

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/FV_Cahier_Axe3_Territoires_industrie_v2.1.pdf

- En 2024, la **généralisation du tri à la source des biodéchets** doit couvrir l'ensemble des territoires et de la population. Pour cela, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine met en œuvre son dernier dispositif de soutien aux collectivités territoriales.

Contact sandrine.wenisch@ademe.fr

❖ Territoires durables

- En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine déploie son **réseau d'élus locaux « Élus pour agir »** et inaugure son cycle d'événements et d'animations avec un premier webinaire régional le 12 mars.

Contact : delphine.lopes@ademe.fr

<https://cloud.contact.ademe.fr/inscription-elu-referent>

- En 2024, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine mobilise les grands acteurs du **tourisme** sur leurs stratégies d'adaptation au changement climatique.

Contact : raphael.chanelliere@ademe.fr

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2024/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition>

- En 2024, 7 territoires pilotes sont accompagnés par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pour élaborer **leur récit prospectif de transition écologique à échéance 2050**.

Contact : quentin.houssin@ademe.fr

<https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/>



Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

DES OPÉRATIONS LOCALES REMARQUABLES À DÉCOUVRIR

❖ Dépollution de l'ancienne décharge AFFIT - Terres de Haute Charente (16)

La maintenance, le traitement des lixiviats et la surveillance environnementale du site s'achèvent pour la période 2020-2023. Dans le cadre du dispositif France 2030 relatif aux sites et sols pollués, l'ADEME a apporté un soutien de 600 000 € entre 2020 et 2023 sachant qu'une nouvelle série de travaux est prévue entre 2024 et 2027.

Contact : Alexis Lunel / alexis.lunel@ademe.fr

❖ Déploiement des solutions et des services vélo à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (17)

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan (25 communes, 63 000 habitants) a été retenue par l'appel à projets A VELO 2 de l'ADEME pour :

- élaborer sa stratégie d'aménagements cyclables ;
- déployer des solutions et des services favorisant la pratique du vélo (marque de vélos, vélo-cargos, stations de réparation/gonflage, calculateurs d'itinéraires, maison du vélo...);
- animer et promouvoir sa politique cyclable sur son territoire.

Cette démarche (budget total de 250 464 €) a été soutenue à hauteur de 168 678 € par l'ADEME. Une aide complémentaire de 500 € a été apportée dans le cadre de l'appel à projets Vélotourisme pour financer l'achat et l'installation de 2 tables de pique-nique (2 880 € de dépenses).

Contact : Jean-Philippe Estrade / jean-philippe.estrade@ademe.fr

❖ Transition énergétique de la société Lécuille à Tonnay-Boutonne (17)

Spécialisée dans la fabrication de pièces moulées en bois de petites dimensions destinés à l'industrie du mobilier de bureau, du mobilier collectif et au secteur du luxe (grands selliers internationaux), la société Lécuille a souhaité concrétiser sa transition énergétique en :

- réduisant ses consommations d'énergie, en particulier en remplaçant les luminaires par des LED ;
- installant une nouvelle chaudière biomasse alimentée en bois déchiqueté naturel.

Ces actions représentent un investissement total de 105 174 € qui a été soutenu par l'ADEME à hauteur de 78 616 € via le dispositif TREMPLIN.

Contact : Raphaël Chanellière / raphael.chanelliere@ademe.fr

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girond.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

❖ Chaleur renouvelable pour la scierie Farges à Égletons (19)

La scierie Farges est une PME de 150 salariés qui développe des solutions de lamellé-collé et clt. Elle investit dans un sécheur-tunnel à haute performance énergétique et dans une unité de granulation via une nouvelle chaudière biomasse.

Dans le cadre des dispositifs France 2030 (Bois Chaleur Industrie du Bois, Systèmes Contributifs Bois et autres biosourcés), la scierie Farges cumule une aide à ces deux projets :

- 55 millions € d'investissement pour 15 millions € d'aide ADEME ;
- 118 millions € d'investissement pour 8,9 millions € d'aide ADEME.

Contact : Anne Miquel / anne.miquel@ademe.fr

❖ Transition écologique au Grand Hôtel thermal d'Évaux-les-Bains (23)

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de son hôtel (55 chambres) et de son restaurant, le complexe thermal s'est engagé dans une démarche globale de tourisme durable. L'objectif est de mettre en cohérence la finalité des offres de soins (thermalisme, bien-être) et la réduction de l'impact environnemental.

Pour cela, il a lancé un programme d'investissement de 331 206 € qui a obtenu un soutien de l'ADEME de 118 165 € au titre du Fonds Tourisme durable afin de :

- réduire sa consommation et ses dépenses d'énergie (isolation, calorifugeage) ;
- réduire sa consommation d'eau et recycler les eaux ;
- former ses équipes aux bonnes pratiques ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire sa production de déchets ;
- soutenir l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre de l'Écolabel européen.

Contact : Raphaël Chanellière / raphael.chanelliere@ademe.fr

❖ Restauration durable au Domaine du Bandiat à Abjat-sur-Bandiat (24)

Les travaux de réhabilitation du restaurant du Domaine du Bandiat, un ancien camping, ont permis de moderniser ses installations tout en réduisant significativement son impact environnemental. Des investissements s'élevant à 130 007 € ont été réalisés avec une aide ADEME de 73 507 € octroyée dans le cadre du Fonds Tourisme pour :

- former le personnel à la cuisine durable et aux éco-gestes en restauration ;
- faire évoluer les approvisionnements et les menus ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire sa production de déchets non-alimentaires ;
- réduire sa consommation et ses dépenses d'énergie (cuisson, groupe froid, confort d'été et d'hiver, isolation des toitures et des murs, réseau de chaleur/froid) ;
- réduire sa consommation d'eau (cuisine, sanitaires, espaces extérieurs). lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire sa production de déchets ;

Contact : Raphaël Chanellière / raphael.chanelliere@ademe.fr

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girond.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

❖ Réseau de chaleur de Mérignac, zoom sur le centre nautique à Mérignac (33)

Un doublet géothermique sur nappe couplé à une thermo-frigopompe permet de couvrir 60% des besoins de chauffage du complexe (halles et eaux de bassins) et de déshumidifier l'air des halles des piscines. Les besoins de chaleur restants sont couverts par un réseau de chaleur urbain alimenté par une chaudière biomasse (taux d'énergies renouvelables de 80%).

Ce projet, d'un montant total de 1,06 million €, a été aidé par l'ADEME à hauteur de 395 000 € dans le cadre du Fonds Chaleur.

Contact : Julien Vermeire / julien.vermeire@ademe.fr

❖ Installation d'une chaudière biomasse à la scierie Archimbaud à Labouheyre (40)

Pour poursuivre le développement de son site de Labouheyre et répondre à la demande des marchés agroalimentaire et pharmaceutique, la scierie du groupe Archimbaud a augmenté sa capacité de clouage en installant une nouvelle ligne. Le besoin de séchage passe alors de 10 000 à 20 000 palettes par semaine, alors que les capacités ne sont que de 3 000 palettes par semaine. C'est pourquoi l'entreprise a décidé investir dans une chaudière biomasse bois de 5 MW afin de couvrir 100% de ses besoins de séchage. Cette solution évite l'émission de 8 311 tonnes de CO₂ par an par rapport à une solution au gaz.

Cet investissement de 3,920 millions € a été financé à 50% par l'ADEME dans le cadre de ses dispositifs de soutien à la décarbonation de l'industrie.

Contact : Sean Coq / sean.coq@ademe.fr

❖ Décarbonation et chaleur renouvelable pour Borie Industries au Pont-du-Causse (47)

La société Borie industries produit des « biosolutions » de gestion des cultures à destination des agriculteurs. Son site du Pont-du-Causse est spécialisé dans la fabrication de produits anti-limaces. Dans le cadre de son programme de décarbonation, elle fait évoluer son processus de séchage de granulés anti-limace qui fonctionne au gaz en substituant la chaudière à gaz par une thermo-frigo pompe permettant de récupérer la chaleur extraite des séchoirs de l'usine, à laquelle s'ajoute le calorifugeage de la totalité du réseau d'eau chaude pour limiter fortement les pertes énergétiques. Son mix énergétique est 100% électrique et elle affiche un gain de 526 tonnes de CO₂ par an

Dans le cadre de son dispositif de décarbonation de l'industrie, l'ADEME apporte 316 k€ d'aide pour 791 k€ d'investissement.

Contact : Sean Coq / sean.coq@ademe.fr

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girond.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

❖ Tri à la source des biodéchets à la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (47)

Dès 2019, la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (19 communes, 51 000 habitants) a délibéré pour mettre en place un dispositif de tarification incitative et acter la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets. Ces décisions se sont traduites par ;

- une modification du règlement de collecte ;
- une augmentation du tarif de la redevance spéciale ;
- la dotation en points d'apport volontaires de biodéchets, en composteurs et en broyeur haute capacité ;
- la signature d'un marché de collecte des biodéchets des ménages et d'un marché de broyage des déchets verts sur la totalité du territoire.

La généralisation du tri à la source des biodéchets se poursuit et, à l'issue du projet prévue en 2024, la collecte séparée sera achevée, 3000 composteurs individuels auront été distribués et utilisés, 11 sites de compostage partagés pour les ménages et 26 sites de compostage autonome établissement auront été installés. Sur un montant global de 749 096 € de dépenses, l'ADEME a apporté une aide de 235 569 \$.

Contact : Pascal Schoemacker / pascal.schoemacker@ademe.fr

❖ Dépollution de la friche industrielle de la Tannerie de Monbrun à Pontacq (64)

2023 marque l'achèvement d'une première phase de travaux sur le site de la tannerie Montbrun, autrefois spécialisée dans les garnitures de cuir pour volants et leviers de vitesse. 473 tonnes de déchets dangereux ont été prélevées et évacuées du site. Une deuxième phase de travaux, concentrée sur les lagunes, est prévue sur la période 2024 - 2025.

Dans le cadre du dispositif France 2030 concernant les friches industrielles, l'ADEME a apporté un soutien financier de 300 000 € pour amorcer la mise en sécurité du site jouxtant l'Ousse.

Contact : Nicolas Abar / nicolas.abar@ademe.fr

❖ Contrat d'Objectif Territorial avec la Communauté de communes de Mellois-en-Poitou (79)

La Communauté de communes de Mellois-en-Poitou (62 communes, 49 000 habitants) a signé un contrat d'objectifs territoriaux de 48 mois avec l'ADEME (du 01.01.2023 au 31.12.2026) afin de mettre en œuvre le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » (TETE).

Le programme TETE propose une labellisation nationale aux collectivités engagées en fonction d'objectifs à atteindre sur 3 volets :

- un volet Climat-Air-Énergie ;
- un volet Économie circulaire ;
- un volet complémentaire portant sur deux projets locaux identifiés par la collectivité : la mise en place de recycleries – ressourceries et la réalisation d'un projet d'autoconsommation photovoltaïque collective.

Contact : Jean-Philippe Estrade / jean-philippe.estrade@ademe.fr

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

❖ **Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial pour le Département des Deux-Sèvres (79)**

L'ADEME et la Département des Deux-Sèvres ont signé un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial qui constitue le plus ambitieux dispositif de ce type à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine. 93 projets ont d'ores-et-déjà été identifiés sur 3 ans (dont certains sont portés par des entreprises) pour produire un total de 15 469 MWh de chaleur renouvelable et éviter l'émission de 4 400 tonnes de CO₂.

L'ADEME a délégué la gestion d'une enveloppe de 7 749 760 € pour financer des études et des investissements.

Contact : Frankie Angebault / frankie.angebault@ademe.fr

❖ **Nouvel atelier de régénération de pâte à papier chez Smurfit Kappa à Saillat-sur-Vienne (87)**

Le Groupe Smurfit Kappa est un producteur international de caisses et d'emballages en carton pour ondulé qui dispose de 356 usines réparties dans 35 pays, dont 42 usines de recyclages et de sites d'approvisionnement en bois, 34 papeteries et 242 usines de conversion des emballages. Parmi elles, la papèterie de Saillat-sur-Vienne, qui recycle de vieux papiers et cartons pour produire 250 000 tonnes de papier-carton pour ondulé chaque année, a lancé le projet LIONHEART visant à remplacer son atelier de régénération de la matière MPR avec trois objectifs :

- améliorer la qualité de la MPR pâte à papier générée ;
- augmenter les capacités de préparation des déchets issus des refus de pulpeur en vue de leur recyclage ;
- mettre en place une alternative à l'enfouissement de plus de 11 000 tonnes de déchets par an.

L'investissement total de 23, 377 millions € a bénéficié d'une aide ADEME de 540 851 € dans le cadre du dispositif ORMAT.

Contact : Perrine Colomer-Régis / perrine.colomer-regis@ademe.fr

❖ **Recyclage de déchets plastiques chez Reviplast à Couzeix (87)**

La société Reviplast est spécialisée dans la collecte, le tri et le recyclage de différents déchets plastiques (polyoléfinés, styréniques, PVC, matières techniques...) provenant de sources post-consommation (BTP, déchetteries, centres de récupération...). Avec la création de nouvelles filières de recyclage, l'entreprise a été sélectionnée par les éco-organismes Valobat et Écomaison pour recycler des matériaux de construction. Pour cela, Reviplast doit réaménager ses espaces de production et compléter ses équipements (déchiqueteur, troisième ligne de broyage, centralisation du captage des poussières, ligne de flottation, transformateur plus puissant...) afin de :

- doubler ses capacités de traitement et passer de 6 000 à 12 000 tonnes traitées ;
- améliorer la qualité du tri et réduire les pertes matières ;
- optimiser les rendements des machines et réduire les consommations énergétiques.

L'investissement total de 1,920 million € a bénéficié d'une aide ADEME de 408 941 € dans le cadre du dispositif ORMAT.

Contact : Perrine Colomer-Régis perrine.colomer-regis@ademe.fr

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girond.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

❖ Train léger Innovant (TLI) par le consortium SNCF/TEXELIS/Conseil Régional (Nouvelle-Aquitaine)

La SNCF et son consortium composé du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, du CEREMA et de 7 autres entreprises ont lancé un projet innovant visant à réaliser un train léger, d'une capacité de 120 places et totalement décarboné, avec l'objectif d'améliorer la desserte ferroviaire de 42 % du réseau ferré français (essentiellement des lignes à voie unique et non électrifiées). Ce nouveau train devra :

- améliorer les fréquences, avec un cadencement pouvant atteindre le quart d'heure ;
- faciliter la maintenance des équipements et des lignes ;
- fonctionner dans un premier temps à l'électricité (batteries).

Ce projet, d'un montant total de 91,377 millions €, a été aidé par l'ADEME à hauteur de 35,529 millions € dans le cadre de ses dispositifs de soutien à l'ingénierie et à l'expérimentation.

Contact : Anne Labadiolle-Chassagne anne.labadiollechassagne@ademe.fr

❖ Développement de l'éolien flottant à Bayonne, Bordeaux, Rochefort Tonny-Charente, La Rochelle (64, 33 et 17)

L'appel à manifestation d'intérêt « *Infra portuaire éolien flottant* » du dispositif France 2023 encourage le développement des infrastructures portuaires des 4 ports de Nouvelle-Aquitaine pour l'accueil et la réponse aux besoins de l'industrie de l'éolien flottant. Un projet de 800 000 € a été lancé avec une participation de l'ADEME de 595 000 €.

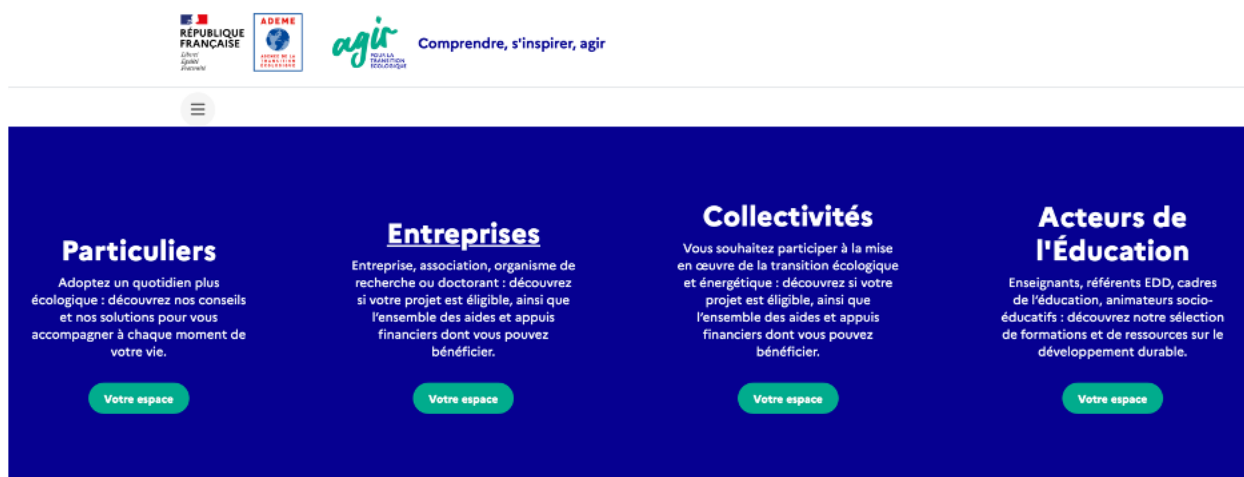
Contact : Anne Labadiolle-Chassagne anne.labadiollechassagne@ademe.fr

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@girondedev.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52

AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La **plateforme numérique nationale «AGIR pour la transition écologique»** permet à tous les publics (particuliers, entreprises, collectivités,) d'accéder de manière fluide et simplifiée à **l'ensemble de l'offre ADEME** (appels à projets, financements, aides, etc.)



Tous les appels à projets de l'ADEME sont consultables sur

<https://agirpoulatransition.ademe.fr>

Informations / Cahiers des charges / Dépôt des dossiers en ligne

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - Bureau de la Communication Interministérielle –
Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - Sophie Billa – Tél. : 06 07 62 05 99
ADEME : Marie-Jeanne Le Castrec – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr - Tél. : 05 55 71 38 52